ARABELLION: INTERVIEW

En complément de l'article d'Arabellion paru en février 2014 avant l'ouverture du bureau de la Fondation Heinrich Boell Rabat, nous avons interviewé deux militantes actives dans la défense des droits des femmes au Maroc afin de nous éclairer sur le rôle joué par ces dernières du printemps arabe au Maroc : interview le 03 septembre 2014 avec une jeune féministe ayant participé au mouvement du 20 Février.

1- Quel rôle ont joué les féministes établies dans le printemps arabe ?

Lors du lancement des débats et discussions au sein du mouvement du 20 février, fortement relayés dans les médias sociaux en particulier Facebook, les jeunes féministes, les gauchistes, la société civile tenaient à intégrer la question de l'égalité des sexes parmi les revendications principales du mouvement. Il est important de signaler que lors de la constitution du mouvement du 20 février, il y avait une majorité de femmes et de jeunes filles, elles avaient droit à la parole au même titre que les hommes qui étaient généralement très progressistes.

Lors de l'élargissement du mouvement vers de nouveaux groupes de la société : jeunesses de partis politiques, société civile ... Ce dernier s'est heurté au refus des directions des partis politiques et des ONG féministes qui ne souhaitaient pas participer et risquer de compromettre le processus de plaidoyer déjà avancé avec les autorités sur les droits des femmes.

2- Quel rôle ont joué les jeunes femmes dans le printemps arabe ?

Beaucoup de jeunes féministes se sont retrouvés devant le dilemme de s'allier un mouvement qui inclus des islamistes rétrogrades et conservateurs à l'égard des femmes ou soutenir un Makhzen contesté mais progressiste en termes de droits des femmes. Ainsi beaucoup de jeunes féministes ont préféré quitter le mouvement puisque la justice sociale était considérée comme prioritaire par rapport aux revendications d'égalité des sexes. D'autant plus que plusieurs membres du mouvement du 20 Février qui se disaient progressistes ne se comportent pas de manière cohérente et n'appliquent pas vraiment les principes d'égalité qu'ils prétendent défendre eux même. Le retrait des jeunes féministes n'a pas été bien accueilli par ledit mouvement, au point d'être considéré comme une trahison par certains.

3- Quel a été le rôle des « féministes islamistes » dans le printemps arabe ?

Une fois que la jeunesse islamiste (Adl wa Ilhssane, PJD...) a rejoint le mouvement, plusieurs lignes rouges ont été instaurée dans les débats notamment la question des égalités des sexes. Ainsi le consensus du mouvement s'est fait autour des valeurs de dignité, liberté et justice sociale mais pas sur le principe d'égalité initialement prôné par le mouvement. Pour les islamistes, le rôle de la femme dans la société ne peut être envisagé que de manière complémentaire à celui de l'homme. Par exemple, l'égalité de l'héritage entre hommes et femmes n'était pas sujette à débat. Ainsi le débat sur l'égalité des genres n'était pas ouvert, l'argument souvent avancé par les islamistes était : « L'islam assure à la femme tous ces droits ». De plus, il n'y avait pas de participation des femmes « islamistes » dans les

réunions d'assemblée générale du mouvement du 20 février. Ces dernières bien que présentes en force dans les manifestations, elles ne pouvaient pas prendre la parole en public et scander les slogans des le micro. Néanmoins, les islamistes étaient très actives en termes de sensibilisation et pour recruter de nouveaux manifestants.

4- Comment voyez-vous les résultats des revendications des féministes au niveau de la constitution ? En êtes-vous satisfaite ?

Au Maroc, le plaidoyer des féministes a commencé depuis les années 2000, avec le combat pour la moudawana et l'adhésion aux conventions internationales des droits des femmes. Les féministes ont participé au processus de rédaction de la constitution de 2011 ce qui constitue un grand acquis pour les féministes marocaines. Ceci est dû à la réactivité de ces dernières qui était les premières à présenter un agenda à inclure dans la constitution.